

À Paris, le 1^{er} Septembre 2022
À l'attention de la Fondation de France,

Madame, Monsieur

Je m'appelle Zineb Kertane, j'ai 23 ans et en Septembre je commence ma 6^{ème} année à l'ENSCI - les Ateliers en cursus de Createur Industriel.

Permettez moi avant tout de vous remercier d'avoir pris en compte mes demandes de bourse Vallet de ces dernières années. En effet mes parents dont la situation financière n'a que peu évolué et moi-même sommes très soulagés de l'aide que la bourse nous a apporté : j'ai pu me concentrer pleinement dans mes études.

En revanche, même si j'ai réussi à tout valider, la crise sanitaire à malheureusement fait prolonger mon parcours à l'ensci. C'est pourquoi de manière exceptionnelle je demande la bourse Vallet une année supplémentaire, afin de passer mon diplôme de manière sereine. Une lettre de mon responsable est jointe à cette lettre, pour attester de ma bonne foi et de ma motivation.

Cette année, j'ai écrit mon mémoire de fin d'étude sur la question du patrimoine à Marseille. Il prend la forme d'un podcast. Je commence donc en septembre la dernière étape de mon parcours, le projet de diplôme. J'aimerais travailler sur de nouveaux process créatif liés aux objets du quotidien.

Je n'ai pas rencontré d'obstacles depuis ma première candidature. La Fondation Vallet m'a permis de faire mon chemin sans encombre. Et je vous remercie encore une fois de m'avoir permis celle. Aujourd'hui je m'épanouis pleinement dans mes études.

Je vous pris d'agréer madame, monsieur l'expression de mes sentiments distingués.

Zineb Kertane.

Objet : prolongation de scolarité de Le 20 juin 2022 à Paris
Mademoiselle Zineb Kertane

Madame, Monsieur

• Par la présente nous vous informons que la durée de scolarité de Mademoiselle Zineb Kertane, actuellement en année de diplôme, a été modifiée et nous sollicitons votre bienveillance pour lui accorder une prolongation exceptionnelle de sa bourse d'étude dispensée par la Fondation Vallet.

Mademoiselle Kertane devait initialement soutenir son diplôme en juillet 2022. Cependant, sa scolarité a été prolongée, pour une soutenance en mars prochain. Cette modification de la durée de scolarité a été prononcée par le service pédagogique de l'ENSCI-Les Ateliers afin que Mademoiselle Kertane puisse compenser les effets délétères du contexte sanitaire pour renforcer ses acquis en termes de présentation de projet avant d'entrer en diplôme. Cet aspect du métier de designer est en effet déterminant pour le diplôme et l'exercice professionnel. Pour autant nous tenons à souligner que jusqu'à présent, et ce malgré les nombreuses difficultés contextuelles durant son parcours (grève interne à l'école, crise sanitaire, travaux sur l'ensemble du bâtiment), Mademoiselle Kertane n'a jamais prolongé son parcours d'étudiante et qu'elle a toujours su répondre aux exigences de l'école tant en termes d'acquisition, de réalisations que de calendrier.

La situation financière de Mademoiselle Kertane est particulièrement fragile, et si, jusqu'à ce jour, elle a pu mener ses études supérieures c'est bien grâce au soutien de la Fondation Vallet. Aussi nous espérons que cette prolongation de scolarité n'entravera pas l'aide précieuse apportée et que votre soutien lui permettra d'accomplir pleinement sa scolarité.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Gilles Belley
Responsable des diplômes de Création Industrielle

48, RUE SAINT-SABIN
75011 PARIS
T: +33 (0)1 49 23 12 12
WWW.ENSCI.COM

Gilles Belley
ENSCI
LES ATELIERS